



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 3 - MAI 2023

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 24 Mai 2023

Présents :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - FOURNES Emilie - SOURNAC Angélique
Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - MALBERT Guy - CARLE David -
LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - PINAUD Alain - RICARD Francis -
VIGNERES Jean-Bernard - RAYNAUD Christian - DELPY Serge - NEVEU Raymond - AZEMA Alain -
HUGUET Patrick - CROUZILLAT Alain

Valérie, Secrétaire administrative

Absents excusés :

Mme : LOZANO Lydie

Mr : CORBI Paul

Absente :

Mme : CLAMENS Marie-Madeleine

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à tous.

Merci d'avoir pu vous libérer en milieu de semaine, en remplacement du 12 mai.

Depuis le 24 mars dernier, les championnats de HG se sont tous déroulés. Nous en ferons le point tout à l'heure.

Nous avons commencé les championnats régionaux, dont le premier point sera fait aussi. Je veux juste dire que le gain de deux titres sur les six mis en jeu, est je pense une belle performance pour notre département. Je félicite les joueuses concernées par ces deux titres de championnes d'Occitanie.

Il restera ceux de MOLIERES-CAVAILLAC, puis ce sera au tour des championnats de France.

La liaison est toute trouvée avec le rendez-vous de BALMA qui approche à grand pas.

Le comité de pilotage se réunira mardi prochain pour un point précis de l'avancée des travaux de préparation. Il est évident que plus l'échéance approche, plus nous rentrerons dans le détail. Les grandes lignes sont tracées, mais le plus difficile commence avec la mise en place détaillée de tous les éléments. Je compte sur vous, pour veiller partout où vous serez que l'ambiance soit au rendez-vous, dans un esprit festif, mais en garantissant une tenue parfaite pendant ces trois jours. Nous serons les responsables d'une organisation sans faille.

Je propose déjà de décaler notre prochaine réunion qui était prévue le 24 juin à mi-juillet, après ce championnat pour en faire un point à chaud. Et pour nous donner tout le temps nécessaire à une semaine de l'évènement.

Pour le reste, les CZC et CDC vétérans vont commencer. Francis nous en parlera sûrement tout à l'heure pour faire un point sur la préparation.

Je ne serai pas plus long, mettons-nous au travail pour ne pas finir trop tard.

Merci

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 24 mars 2023

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

b) Vie des districts

1 - District Ouest

➤ Concernant les concours en 4 parties et notamment sur la répartition de l'argent.

Suite à notre réunion avec les présidents, il s'avère que dans d'autres districts, le mode de paiement n'est pas comme dans le nôtre. Il faudrait faire un rappel de la règle.

Le mode de paiement est-il pareil dans chaque district ?

Alain P : Avant, nous avons décidé de donner la même somme après chaque partie. Puis, de rembourser la 1^{ère} partie (4 €) et la 2^{ème} partie (4 €) à l'identique, un peu plus à la 3^{ème} partie et donc plus à la 4^{ème} partie.

Il semble qu'il n'y est que le district nord qui applique cette règle. Il est conseillé que tout le monde l'applique.

Suite à cette question, Alain Pinaud travaillera avec son équipe de graphiqueurs à une solution commune à tous les districts en 2024.

➤ Cette année, après une saison blanche (sans licence), tout joueur qui reprend sa licence se retrouve d'office promotion, pourquoi ?

Francis R : Tout joueur qui reprend sa licence garde sa catégorie de la dernière année de licence.

Il serait peut-être intéressant de poser la question à la commission de catégorisation, auprès de la FFPJP.

2 – District Centre

➤ Lorsqu'un club organise un concours tête-à-tête le matin suivi d'un autre concours l'après-midi, est-ce que les autres districts rencontrent des difficultés pour avoir le même arbitre le matin et l'après-midi ? car dans le Centre, les arbitres refusent de le faire ou veulent être payés deux fois.

Ce problème n'est pas rencontré dans le district Nord ni dans le district Est. Dans le district Ouest, les arbitres manifestent un peu leur mécontentement. Beaucoup d'heures pour assurer ces deux concours avec une rémunération pas souvent à la hauteur des heures exécutées.

Rappel des tarifs des arbitres et des graphiqueurs de 2023 :

Pour un concours	
+ de 128 équipes	70 €
+ de 65 équipes à 128 équipes	60 €
Jusqu'à 64 équipes	50 €

Pour un concours le matin et un concours l'après-midi
Le tarif : nombre d'équipes le plus important

Il est difficile de faire un tête-à-tête le matin et une doublette l'après-midi car il y a souvent beaucoup de monde. On peut avoir au moins 120 joueurs le matin ce qui amène à une fin de concours vers 13h30-14h00 en sachant que le concours de l'après-midi débute à 14h30.

L'idée serait éventuellement de faire un tête-à-tête en 4 parties. La question sera débattue en commission compétition, qui devra faire une proposition pour 2024.

Francis R : Doit-on continuer à autoriser le tête-à-tête ouvert à tous le matin et la doublette promotion l'après-midi ?

Serge G : Les concours du matin ont un avantage de convivialité peut-être mais sportivement, il y a un paradoxe énorme, on démarre une compétition en sachant qu'elle ne finira pas, donc l'idée des 4 parties est la bonne solution.

Il faut préciser aux joueurs qui jouent le tête-à-tête le matin, que de toute façon ils sont tenus d'aller jusqu'au bout de ce concours et qu'ils ne joueront pas l'après-midi.

Alain P : Avant, nous comptons environ 80 joueurs au tête-à-tête le matin maintenant nous en comptons 120, 130, 140. Pourquoi autant de monde ?

2) **SPORTIF**

c) **Bilan des championnats Haute Garonne**

- **Tir de précision junior à Fonbeauzard**, délégué Alain AZEMA

Il est noté un manque de participation (12 participations). Il n'y avait qu'un seul arbitre pour 4 pas de tir. Les éducateurs ont aidé. Vu le nombre de participants, deux pas de tir auraient été suffisants. A améliorer pour 2025.

- **Triplette Senior Mixte à Aussonne**, délégué Pierre-Noël ARCANGELI

Revoir l'affectation des délégués car parfois certains déplacements sont loin.

Terrains pas très sélectifs, problème de lumière dans les cadres, manque de planches, sonorisation limite, gros problème de WC. L'évaluation a été faite avec tous les arbitres, le graphiqueur et le délégué.

Préconisation à la fin de l'évaluation de la signature de l'arbitre principal, du graphiqueur et du délégué. Le club d'Aussonne était en accord avec les remarques faites.

- **Doublette Senior Masculin à Bessières**, délégué Paul CORBY (absent ce soir).

Bonne organisation dans l'ensemble.

Gros souci sur le fait de faire jouer des parties à l'intérieur du boulodrome. Des joueurs ont joué dehors sous la pluie pendant que d'autres ont joué à l'abri à l'intérieur.

En 2024, on ne pourra pas accepter de Championnat de Haute Garonne dans un club qui ne pourra pas avoir 64 terrains à l'extérieur (dans ce cas de championnat).

- **Tête-à-tête Féminin à Montastruc-la-Conseillère**, délégué Serge DELPY

Tout s'est bien passé, terrains bien tracés sauf un souci de sonorisation sur le haut des terrains.

Remise des prix et vin d'honneur convivial.

- Doublette Jeu Provençal à Fenouillet, délégué Serge GALIANO

Bien organisé par le club de Fenouillet. Beaucoup d'équipes (+ de 128 équipes) donc problème sur l'heure de fin des parties le premier jour. Il faut revoir l'organisation sur deux jours, pour éventuellement proposer de faire ce championnat sur trois jours. Le temps de jeu est beaucoup trop long.

Des solutions sont proposées :

- contrôler que la 1^{ère} partie soit terminée avant la pause déjeuner,
- demander que les fiches de jeu soient ramenées après chaque partie,
- remettre sur trois jours si + de 128 équipes.

- Triplette Senior Masculin à Revel, délégué Patrick HERNANDEZ

Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Très bon accueil. A noter un problème d'éclairage.

- Triplette Sénior Féminin à la Boule du Rugby, délégué Patrick HUGUET

Terrains sélectifs mais pas toujours désherbés, manque de sonorisation sur les terrains à l'arrière.

Pas de réception car la finale a fini vers 22h40 alors que des représentants de la Mairie étaient présents à 19h00 ; le club avait préparé un apéritif mais la finale a fini trop tard, tout le monde était parti.

De plus, elle s'est jouée devant très peu de monde vu l'heure tardive.

Pour 2024, il serait envisageable de remettre ce championnat sur un jour et demi.

- Triplette Sénior Vétérans à Saint-Béat, déléguée Brigitte SANS

Très bon accueil, problème de tenue pour une équipe, bons terrains, temps clément, pas de souci de graphique, parking prévu pour tout le monde, un seul reproche à faire directement à la commission des arbitres.

- Doublette Sénior Féminin à Paulhac, déléguée Evelyne BAPTISTE

Bonne organisation dans l'ensemble, temps pluvieux.

- Tête-à-tête Sénior Masculin à la Boule Pointine, délégué Patrick HERNANDEZ

Manque d'organisation, terrains pas aux normes, pas de carré d'honneur, pas de barrières, terrains inondés l'après-midi. La journée s'est bien passée malgré tout.

- Triplette Jeu Provençal à Fenouillet, délégué Serge GALIANO

Idem que la doublette Jeu Provençal.

- Doublette Sénior Mixte à Bessières, délégué Jean-Bernard VIGNERES

Très bonne organisation, beaux terrains d'honneur. Terrains de la gare pas désherbés, donc utilisation des terrains dans le boulodrome.

- Triplette Promotion à Beauzelle, délégué Alain CROUZILLAT

Eclairage faible, manque de planches, bonne réception, présence de beaucoup d'élus (député, deux maires, conseiller régional et deux conseillers départementaux).

Lieu pas adapté pour un championnat de 128 équipes.

- Triplette Jeunes à Roquefort, délégué Alain AZEMA

Temps pluvieux donc jeu compliqué à l'extérieur le samedi.

Tout s'est bien passé au niveau de l'organisation.

Le président indique que plusieurs contrôles d'alcoolémie (environ une trentaine) ont été effectués sur l'ensemble des championnats. Un seul a été positif, ce qui a provoqué l'exclusion du joueur de la compétition.

A part l'exclusion de la compétition, aucune sanction n'est prise si le test est positif, en application du règlement fédéral.

Joël L : Ne serait-il pas possible d'envisager une sanction disciplinaire ?

Raymond LM : Seule la fédération pourrait prendre des mesures dans ce sens.

Pour 2024, nous prendrons donc des décisions sur les points soulevés suivants :

- Triplette féminine sur un jour et demi,
- Répartition des délégués sur les championnats,
- Evaluation avec le délégué, le graphiqueur, l'arbitre principal et le président du club,
- Doublette JP sur trois jours si nombre d'équipes supérieur à 128 équipes,
- Double des conventions des championnats régionaux et de France dans le dossier du délégué, afin que celui-ci ou celle-ci puisse répondre aux questions des joueurs.

Tous les résultats de ces Championnats sont consultables sur le site du CD31.

Raymond LM : Remerciements à Emilie FOURNES pour son très bon travail sur Facebook, avec des informations de qualité, très bien rédigées.

d) Bilan du championnat de région à Castres

Délégué Guy MALBERT : Le site était très bien. Pas de fléchage de l'accès au site. Grand parking. Terrains corrects chez les féminines mais terrains pas sélectifs pour les masculins. Pas de sonorisation du côté des terrains des filles. Pas d'animation. Répartition des terrains pas toujours compréhensible. Le tarif des repas à 22 € est élevé vu la qualité des repas sur les quatre jours. Le mixte s'est joué le matin sous la pluie. Nous revenons avec 2 titres.

Francis R : Je souhaite apporter une précision sur le ou la championne d'Occitanie, qualifié (e) d'office l'année suivante : ce joueur ou cette joueuse représente son département lors de cette qualification et devra donc jouer en tenue de club.

e) Préparation des championnats de région de Molières-Cavaillac

Les quatre délégués sont Emilie F, Evelyne B, Delphine M et Alain A.
Un compte-rendu sera fait lors de la prochaine réunion.

f) Préparation des championnats de France

Les locations de voiture sont actées. Pour tous les conducteurs, il faudra une photocopie du permis de conduire, une photocopie de la carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

A la fin des championnats régionaux, s'il y a besoin de délégués supplémentaires, Raymond et Francis regarderont dans un premier temps quels sont les élus du comité qui n'ont pas eu de délégation. Les hébergements et les repas sont réservés.

Le délégué responsable du championnat pourra emporter les 12 k-ways prévus en cas de pluie et devra les rapporter.

L'année prochaine, afin de gérer au mieux la logistique des tenues, celles-ci seront apportées par les délégués sur les championnats. Elles ne seront plus remises lors des essayages.

Pour le Championnat de France tripléte JP de BALMA, deux hébergements sont réservés pour les deux équipes qui en ont fait la demande. La troisième équipe n'a pas validé le besoin de chambres.

g) Compte rendu de la réunion du CRO à Castres du 19 mai 2023

Francis R : Raymond LE MANACH n'était pas présent. Une réunion morose par la lassitude de beaucoup de collègues présidents ou membres de comité régional t'entendre des choses désagréables.

- Présentation des championnats de région,
- Présentation des centres départementaux d'entraînement,
- Présentation d'une promotion de la pétanque au niveau des personnes handicapées,
- Calendrier de formation,
- Approbation de compte rendu de l'AG précédente,
- Proposition de la commission compétition : restructurer nos championnats régionaux de clubs pour que la situation soit moins dramatique dans les divisions où il y a beaucoup de descendants => faire cinq groupes de huit au lieu de quatre groupes de huit. Pour financer cette nouvelle structure, le comité directeur du comité régional décide à la majorité d'augmenter la redevance licence de 0,50€ dès 2024,
- Les licences jeunes : la licence gratuite n'avait pas permis d'avoir plus de jeunes en licencié et plus de jeunes sur les terrains de boules. Il a été voté à une majorité que les cadets, les minimes et les benjamins abonderaient la redevance (5 €) à l'Occitanie,
- Valoriser l'image des championnats régionaux.

Raymond LM : Après l'été, nous ferons une réunion du bureau directeur qui devra se prononcer sur :

- La décision à prendre de répercuter les différentes hausses régionales et fédérales de la licence. Il rappelle que depuis deux ans, les 2 € de participation au projet du centre Michel DESBOIS ont été absorbés par le CD31. L'euro d'augmentation de la part régionale en 2024 devra être prise en compte.
- La préparation du prochain mandat et de toutes les questions qu'elle pose.

h) Compte rendu de la réunion AVENIR 31 fait par Christian Raynaud

1) Le 2^{ème} stage a été effectué le dimanche 2 avril à Cugnaux

Très bon accueil du club local, bonnes conditions de jeu, même si certains terrains se sont avérés difficiles, surtout au point.

En ce qui concerne les résultats, ils apparaissent en progrès par rapport au stage de Colomiers, surtout en juniors, en légers progrès en cadets, et identiques en minimes.

2) Concours International en Belgique le samedi 8 et le dimanche 9 avril (Pâques)

Concours à 16 équipes réparties en deux groupes de 8. Cinq parties sur 7 gagnées, mais la déception vient de la partie perdue 13-12 avec 2 mènes de gagne, qui nous aurait permis de rentrer dans le dernier carré. On finit donc 5ème sur 16.

3) Millau le lundi 10 avril (lundi de Pâques)

Les minimes perdent en ½ finale contre une équipe de Marseille. Partie perturbée par l'attitude du coach et des joueurs adverses. Partie perdue 13-10 après avoir mené 7/1.

Les cadets perdent en ¼ de finale 13/12 contre Réalmont futur vainqueur, après avoir eu eux aussi 2 mènes de gagne.

4) Trébas le dimanche 23 avril

Temps froid le matin et très pluvieux toute l'après-midi, ce qui n'a pas aidé pour le jeu.

L'équipe dans chaque catégorie : les minimes perdent en ½ finale contre Varilhes, futurs vainqueurs. Belle prestation de cette équipe jusque-là. (Johann Baptiste, Arthur Gross, Nathan Briols).

Les cadets perdent 13/9 en ¼ de finale contre une super équipe de Réalmont, avec un joueur peu performant tout le long du concours (Bastien Panisi, Kélyan Rodriguez, Dylan Flores).

Les juniors perdent en sortie de poule avec un jeu très moyen (Maïana Paré, Loïc Escande, Nathan Duclos).

5) Stage de Rieumes le lundi 8 mai

Bien dans l'ensemble. Le constat global qui est fait est que l'on manque de vrais tireurs dans toutes les catégories.

A voir si les joueurs concernés auront un comportement différent lors du championnat HG triplettes le 13/14 mai à Roquefort et de la 3^{ème} étape du dépêche tour à Seilh le 21 avril.

6) Questions diverses abordées :

- a. Le fait d'envoyer une équipe aux masters jeunes de Lunel les 2 et 3 septembre, mais cette date ne semble pas être propice pour un déplacement.
- b. Nous avons une invitation pour l'International de Barcelone du 30 juin au 2 juillet.
- c. Il faudra composer les équipes pour l'International de Valence le 25 juin (pb de la date et des catégories concernées par rapport aux examens de fin scolaires Brevet et Bac)
- d. Prochaine réunion le lundi 5 juin à Auzeville à 20h00 avec comme objectif la composition des équipes pour Castelginest, Valence, Marseille, Barcelone, Nérac

i) *Compte rendu Dépêche Tour fait par Raymond Neveu*

(voir le compte rendu en annexe)

3) FINANCES

a) *Point sur licences 2023*

Serge G : Nous avons à ce jour 10 100 licences.

b) *Point de trésorerie : encaissements des qualificatifs*

Serge G : Les frais d'arbitrage pour les championnats départementaux s'élèvent à 5 000 €.

Beaucoup de dépenses sont à honorer, donc je vous demande d'encaisser les participations aux qualificatifs très rapidement.

4) **DIVERS**

a) **Demande de remises de peine**

➤ Demande de remise de peine de Mr LACHAUME Yves.

Passé en commission de discipline le 31 août 2022 suite à des faits qui se sont déroulés le 19 juin 2022 à Lès : insultes et injures envers un arbitre après avoir reçu une série de cartons car il fumait sur le terrain.

➡ sanction prise : 1 an ferme et 1 an avec sursis, fin de la sanction le 30 août 2023.

Résultat des votes avec 21 membres élus présents

Oui : 1 Non : 18 Abstention : 2

Remise de peine refusée

b) **Point sur les délégations CDC, CRC**

Le planning est complet jusqu'à fin juillet. On verra à la réunion du mois de juillet pour finaliser les délégations restantes.

c) **Tirage de la Coupe départementale des clubs**

Il reste à ce jour 16 clubs donc 4 tours à faire.

La date butoir des 1/8 de finale est le 30 juin 2023. La présence d'un arbitre n'est pas obligatoire.

La date butoir des 1/4 de finale est le 30 septembre 2023.

La date des 1/2 finale et de la finale est le 15 octobre 2023.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 11 juillet 2023.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 00h01.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique Sournac

